

# Protégez les enfants en respectant le brigadier

Le brigadier scolaire aide les enfants à traverser la rue aux endroits dangereux. Le Code de la sécurité routière oblige les conducteurs à obéir à ses ordres. Vous devez donc :

- immobiliser votre véhicule avant la ligne d'arrêt lorsqu'il lève son panneau d'arrêt;
- avancer seulement lorsqu'il baisse son panneau d'arrêt et que les enfants et le brigadier sont rendus sur le trottoir;
- respecter les limites de vitesse.

## ATTENTION!

Ne pas obéir aux ordres et aux signaux du brigadier scolaire est une infraction qui entraîne une amende de 200 \$ à 400 \$ et 4 points d'inaptitude.



# Attention à nos enfants!

Au moment de traverser la rue, les enfants peuvent avoir du mal à évaluer les distances, la vitesse des véhicules et la provenance des bruits.

Conducteurs, soyez vigilants, surtout près des écoles et des terrains de jeux :

- Les enfants peuvent être cachés par d'autres véhicules, alors vous ne les verrez pas arriver devant vous et ils ne vous verront pas arriver non plus.
- Captivés par leurs jeux, ils peuvent surgir dans la rue sans crier gare.

**LEUR SÉCURITÉ  
EST AUSSI ENTRE  
VOS MAINS!**

